CONCLUSIONS DE LA CONVENTION Par M. Jean-Marc THÉNOUX, Président de l'Ecomusée de la Sainte Baume

Cette conclusion sera en deux parties. D'abord une reprise de la synthèse des travaux de ce forum, puis un élargissement qui se tournera vers les pratiques des PNR de eu égard aux langues régionales.

Mais avant une histoire familiale ; elle se passe à Auriol dans les années 60, début 70 au quartier de Vède où habitait ma grand-tante Phine avec sa famille, des maraichers, vrais Provençaux .

Entre les fraises et le tilleul, l'eau fraiche du bassin d'arrosage alimentée par l'eau fraiche de la Ste Baume qui coulait abondamment, nous venions avec mes parents régulièrement voir ma tante. Et souvent elle me parlait d'un Pierre qui venait les voir et qui lui parlait de ses projets de vie. Mais ce Pierre je ne l'ai jamais vu, pourtant nous y étions souvent. Je rencontrerai ce fameux Pierre 40 ans après un jour lors d'un Gros Souper organisé à la Ste Baume , et là, il me dit : c'est grâce à votre tante Phine que j'ai voulu apprendre le provençal c'était si beau quand elle me parlait dans cette langue : c'était Pierre Fabre devenu Grand Capoulié du Félibrige...

Et cette déclaration m'a laissé pantois, regrettant d'être passé à côté de quelque chose de grand : parler cette belle langue qu'est le provençal.

ELARGISSEMENTS

Je reviens donc sur le thème de ce forum qui est « Moyens de prendre en compte la langue régionale et la culture qu'elle véhicule dans les programmes et PNR de notre région ».

LES PATRIMOINES sont AU CŒUR DE L'ACTION DES P.N.R. pour une identité retrouvée.

L'armature de nos parcs naturels régionaux réside dans la charte, véritable guide de leur action. Cette dernière est co-construite par tous les acteurs représentatifs aussi bien des élus que de la société civile, sachant que les conseils municipaux concernés valident ensuite. La concertation est le cœur même d'un PNR et c'est elle qui en est la force et le moteur. D'ou la nécessité d'une intégration maximale de la population dans ce projet partagé : c'est notamment le rôle

majeur d'un conseil de Parc et dans lequel, comme à la Ste Baume, les associations de culture provençales siègent et veillent à ce que la charte soit appliquée tout en faisant des propositions d'animation du territoire et bien sur y participant

Après les propositions découvertes au cours de ce forum, nous nous attacherons dans cette conclusion à analyser, la prise en compte dans les PNR de la Région et de France de leur langue régionale où elle est un des enjeux fort .

Pour cela je me suis appuyé sur la remarquable étude que Fanny Lemaire a réalisée dans le cadre de son master *Stratégie du développement culturel* à l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse intitulée « PNR et lieux d'exposition du patrimoine : quels partenariats en 2012 ? ». Elle concerne 49 PNR, complétée par mes soins avec les nouveaux parcs Golfe du Morbihan et Baronnies provençales, sachant que la Ste Baume en est le 52°. On trouve des mentions de la langue régionale dans 17 des PNR Français.

PACA

On trouve en Région Paca à la lecture des Chartes des PNR engagés voir très engagés :

ALPILLES LUBERON SAINTE BAUME

Un peu moins pour les BARONNIES

D'autres où aucune mention n'est faite ou pas développée, ou en tout cas je ne l'ai pas trouvée

Quid du VERDON, QUEYRAS, PREALPES D'AZUR, CAMARGUE ? (sachant que le VENTOUX est EN CONSTITUTION)

Mais cela ne veut pas dire que, même si cela n'est pas inscrit dans la charte, il ne se passe rien sur le terrain...

En France il existe d'AUTRES PNR OÙ LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE LA LANGUE REGIONALE EST STIPULÉ. Ils se situent au sud- sud ouest du pays et à l'ouest :

CORSE QUERCY HAUT LANGUEDOC LANDES DE GASCOGNE NARBONNAISE EN MEDITERRANEE PERIGORD LIMOUSIN PYRENÉES CATALANES

Avec bien sur les 4 Parcs bretons

- Parc naturel régional d'Armorique
- Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
- Parc naturel régional de Brière
- Parc naturel marin d'Iroise

OUTRE MER

PNR de MARTINIQUE PNR DE GUYANNE

Au niveau de la région je vous propose de voir les angles d'attaque de ces aspects linguistiques :

Dans le PNR DU LUBERON

Par son Objectif A.3.5, Mieux connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel traditionnel et populaire, immatériel et matériel

Il convient également de souligner l'importance de la connaissance de la langue provençale pour tout ce qui touche aux approches de l'histoire, de l'ethnologie, de la toponymie.

Par ailleurs, la langue provençale est le vecteur culturel premier pour saisir un grand nombre de manifestations populaires et traditionnelles régionales, d'autant que les parlers en Luberon se partagent par les nuances de rhodanien (Cavaillon), de maritime (Pays d'Aigues), d'alpin (Forcalquier) et d'Apt (assis entre trois chaises...). la stratégie définie pour la valoriser la prendra en compte comme une langue vivante en ancrant son apprentissage sur des faits de la vie courante quotidienne actuelle.

ALPILLES

Par son Objectif 63, Faire vivre la langue et la littérature provençales dans toutes ses expressions, avec notamment Publier un résumé en provençal de la charte du Parc ; et son objectif 64, Favoriser la transmission des valeurs culturelles et aider les habitants à se réapproprier leurs traditions :

■ Recenser des éléments culturels forts auxquels les habitants des Alpilles sont

attachés (gastronomie, fêtes, langue, bouvine, etc), qui créent un sentiment d'appartenance ;

- Organiser des rencontres autour de la culture et de son évolution dans des lieux conviviaux ;
- Promouvoir un "trimestre provençal" à destination des écoliers, puis des autres publics (interventions sur le costume, la langue, etc.);
- Sensibiliser les habitants aux réalités de la danse, du costume et de la musique, en s'appuyant sur les groupes de maintenance des traditions
- Faciliter l'apprentissage des savoir-faire traditionnels : encourager la transmission et la vitalité du savoir-faire lié au costume d'Arles
- Renforcer le rôle des fêtes

SAINTE BAUME

Faire rayonner la culture provençale

Encourager l'accès de la population aux différentes formes de culture (spectacle vivant, art...).

Mettre en place un programme d'action pour l'apprentissage et la transmission de la culture provençale.

Promouvoir les savoir-faire de la culture provençale

- cuisine, architecture, métiers de la colline - l'art de vivre en Provence..

Développer des évènements autour de la cuisine provençale

Intégrer le provençal maritime dans la signalétique d'entrées de communes et d'entrées de Parc ainsi que dans les panneaux d'information touristique et sur certains sites présentant des originalités toponymiques.

Favoriser la «formation» des agents d'accueil touristique et des agents du Parc

Favoriser les échanges d'expériences avec les territoires ayant une politique forte de soutien à leur langue régional

Donc 3 APPROCHES DIFFERENTES

<u>Lubéron</u> pour la valoriser prend en compte comme une langue vivante ancrant son apprentissage sur des faits de la vie courante quotidienne actuelle.

<u>Alpilles</u>: Contribuer à faire vivre la langue provençale dans toutes ses expressions avec un appui forts sur ses aspects littéraires et identitaires « pays de Mistral »

Favoriser la transmission des valeurs culturelles et aider les habitants à se réapproprier leurs traditions

<u>Ste Baume</u>: La culture provençale comprise d'abord dans un ensemble culturel tout en intégrant la langue dans un programme d'action en s'appuyant sur des valeurs fortes et identitaires porteuse de cultures traditionnelles : cuisine, fêtes, architectures, métiers.

A signaler que les panneaux d'entrée du Parc seront bilingues, la route est tracée...

Dans ce forum fort intéressant et enrichissant nous avons donc compris :

à la fois :

- la volontés de personnes enthousiastes comme vous tous ici présents, que ce soit les personnes qui ont présenté leur projets dans la table ronde, d'autres exemples présentés à tous les niveaux pour faire avancer et mieux connaître notre langue.
- Compris aussi l'importance du rôle des Parcs naturels régionaux comme fédérateurs, qui l'ont intégrée dans leur charte et la pratiquent au quotidien avec un appui fort des collectivités dont la Région joue le rôle central.
- Pour terminer nous souhaitons que les Parcs qui n'ont pas encore intégré leur langue régionale, lors de leur révision de la Charte ou de leur création lui donnent la place qu'elle mérite : tout ceci dans ce lien naturel-culturel qui ne peut être scindé car il est la base du support identitaire, de nos racines.

Je vous remercie.